Demandes d'occupation de l'espace public, autorisation de buvette temporaire, etc.

Service urbanisme et réglementation : urbanisme@wambrechies.fr
→ Ouvert sans rendez-vous les lundis matin, mercredis après-midi et vendredis matin
→ Recoit sur rendez-vous les lundis après-midi, mercredis matin et vendredis après-midi
→ Fermé au public les mardis et jeudis

Demande d'autorisation d'ouverture temporaire d'un débit de boissons

Cette demande concerne l'ouverture d'un débit temporaire de boissons dispensant des boissons classées dans le groupe 3 définis à l'article L 3321-1 du Code de la Santé Publique : vin, bière, cidre, poiré, hydromel, auxquelles sont joints les vins doux naturels, ainsi que les crèmes de cassis et les jus de fruits ou de légumes fermentés comportant de 1,2 à 3 degrés d'alcool, vins de liqueur, apéritifs à base de vin et liqueurs de fraises, framboises, cassis ou cerises, ne titrant pas plus de 18 degrés d'alcool pur.

Le groupe 2 est abrogé. Les boissons du 1er groupe ne font plus l'objet d'une autorisation (boissons sans alcool : eaux minérales ou gazéifiées, jus de fruits ou de légumes non fermentés ou ne comportant pas, à la suite d'un début de fermentation, de traces d'alcool supérieures à 1,2 degré, limonades, sirops, infusions, lait, café, thé, chocolat).

> Formulaire de demande en ligne **[1]**

Demande d'occupation du domaine public

> Formulaire de demande en ligne [2]

Déclaration préalable d'une vente au déballage

nb : les ventes au déballage ne se limitent pas aux brocantes, vide-greniers ou braderies, mais à toutes ventes de marchandises sur des lieux non destinés aux commerces (parking des grandes surfaces par exemple ou hall d'hôtel).

cerfa

13939*01

Réinitialiser

MEIE-DGCIS

DÉCLARATION PRÉALABLE D'UNE VENTE AU DÉBALLAGE

(Articles L. 310-2, L. 310-5, R. 310-8, R. 310-9 et R. 310-19 du code de commerce
et articles R. 321-1 et R. 321-9 du code pénal)

1 - Déclarant

Nom, prénoms ou, pour les personnes morales, dénomination sociale :

Nom du représentant légal ou statutaire (pour les personnes morales) :

N° SIRET : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

Adresse : n° Voie :

Complément d'adresse :

Code postal : ☐☐☐☐☐ Localité :

Téléphone (fixe ou portable) :

2 - Caractéristiques de la vente au déballage

Adresse détaillée du lieu de la vente (terrain privé, galerie marchande, parking d'un magasin de commerce de détail...) :

Marchandises vendues : neuves ☒ occasion ☐

Nature des marchandises vendues :

Date de la décision ministérielle (en cas d'application des dispositions du II de l'article R. 310-8 du code de commerce) :

Date de début de la vente : Date de fin de la vente :

Durée de la vente (en jours) :

3 - Engagement du déclarant

Je soussigné(e), auteur de la présente déclaration : (Nom, prénom) , certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage à respecter les dispositions prévues aux articles L. 310-2, R. 310-8 et R. 310-9 du code de commerce.

Date et signature :

Toute fausse déclaration préalable de vente au déballage constitue un faux et usage de faux passible des peines d'amende et d'emprisonnement prévues à l'article 441-1 du code pénal. Par ailleurs, le fait de procéder à une vente au déballage sans la déclaration préalable ou en méconnaissance de cette déclaration est puni d'une amende de 15 000 € (art. L. 310-5 du code de commerce).

4 - Cadre réservé à l'administration

Date d'arrivée : N° d'enregistrement :

recommandé avec demande d'avis de réception
remise contre récépissé

Observations :

Cerfa à remplir directement dans le pdf (le logiciel Adobe Reader version 8.0 ou + est nécessaire pour visualiser et utiliser ce formulaire : cliquez ici [3]pour le télécharger gratuitement).

Envoyez-le ensuite à urba@wambrechies.fr [4] ou imprimez-le pour le remettre au service réglementation de la mairie.

Poids : 66.48 Ko
Téléchargement [5]

URL de la source (modifié le 24/02/2025 - 13:50): https://www.wambrechies.fr/services-en-ligne/demarches-administratives/reglementation

Liens
[1] https://www.wambrechies.fr/formulaire-de-demande-dautorisation-douverture-temporaire-dun-debit-de-boissons
[2] https://www.wambrechies.fr/demande-doccupation-du-domaine-public
[3] http://get.adobe.com/fr/reader/
[4] mailto:urba@wambrechies.fr
[5] https://www.wambrechies.fr/sites/default/files/atoms/files/cerfa_13939-01_vente_au_deballage.pdf